



REVUE DE PRESSE

«Journée des Maires et des
Présidents d'intercommunalité»

-

12 septembre 2015
Artois Expo

Conférence de presse 29/08/15 - Locaux de l'AMF62

Présentation de la «Journée des Maires et des Présidents»

Avenir de l'Artois - Edition Arras - 2 septembre 2015

MAIRES

On décolle les étiquettes

Le 12 septembre, l'association des maires du Pas-de-Calais (AM 62) organise sa «journée des maires et des présidents d'intercommunalité», à Artois expo, Saint-Laurent-Blangy. Un moment qui se veut convivial, comme l'explique Jean-François Rapin, maire de Merlimont et président de l'association. Seront présents: Michel Dagbert, président du conseil départemental, Daniel Percheron, président du conseil régional, Fabienne Buccio, préfète du Pas-de-Calais, et François Baroin, ex-ministre et président de l'association des maires de France. «Je l'ai sollicité, car avec 885 adhérents, nous sommes la plus grosse association de France, explique Jean-François Rapin. Il a répondu favorablement.»

Journée conviviale certes, mais surtout journée de travail articulée autour de deux ateliers et d'une conférence, appelée plénière. «La politique de l'eau, demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement?» sera animée

par André Flajolet, maire de Saint-Venant et président du comité bassin Artois-Picardie. «La réduction des dotations de l'État aux communes et aux communautés / les moyens d'y faire face» sera animée par Françoise Rossignol, maire de Dainville et secrétaire générale de

« Nous sommes tous dans le même bateau. »

L'Association des maires du Pas-de-Calais. Et enfin celle sur le numérique, sera animée par Bruno Duvergé, maire d'Hamelincourt.

À l'heure où on commence à coller des affiches électorales en vue des régionales, à l'AM 62, on décolle les étiquettes partisanes: «On ne fait pas de politique, lance Jean-François Rapin. Nous sommes tous dans le même bateau. Les problèmes des maires ne sont pas des problèmes de gauche, de droite ou du centre.»

C.V.



Françoise Rossignol, maire de Dainville, animera l'atelier consacré à la baisse des dotations de l'État.

Région > Arras et ses environs

Pas-de-Calais : les maires ne sont pas morts, et ils veulent le faire savoir !

PUBLIÉ LE 01/09/2015

PAR LAURENT BOUCHER

31
partages

 PARTAGER

 TWITTER

 GOOGLE+

  1

Le **journal** du jour
à partir de **0,79 €**

Alors que l'État, à travers la loi NOTRe pour une nouvelle organisation du territoire, pousse à un regroupement des communes et des intercommunalités, l'Association des maires du Pas-de-Calais va faire entendre sa voix en disant oui à une évolution, mais non à la disparition des élus de proximité.



| - A + | 

Une semaine avant la journée nationale d'action organisée le 19 septembre à Paris par l'Association des maires de France (AMF), les membres de son antenne départementale monteront également au créneau pour faire valoir la place des « petits » maires dans l'action publique. À l'heure où l'État, par la loi NOTRe pour une nouvelle organisation territoriale de la République, pousse aux regroupements de communes et aux fusions d'intercommunalités, les élus de l'Association des maires du Pas-de-Calais (AM62) lanceront le 12 septembre à Artois Expo « *un message fort* », annonce leur président Jean-François Rapin. « *Dans le débat que fait-on de nos communes demain ?, on doit exprimer comment préserver ce bien de proximité qu'est la commune*, explique le maire de Merlimont. À l'heure du rejet des politiques, ce sera l'occasion de valoriser l'action des maires. »

D'accord pour la montée en puissance de l'intercommunalité, « *mais aujourd'hui, les communes existent et nous les défendons* », renchérit Françoise Rossignol, maire de Dainville et vice-présidente de l'AM62. « *On doit voir quel est le rôle du maire et comment il peut s'orienter demain.* » Président de la communauté urbaine d'Arras, Philippe Rapeneau ne dit pas autre chose : « *L'intercommunalité n'a de sens qu'à partir du moment où la commune reste le maillon essentiel.* » Il constate que « *l'État veut aller très vite* », et prévient : « *La discussion doit d'abord venir du terrain. Une carte des intercos découpée sur un coin de table, ça ne marchera pas.* »

Le mouvement est enclenché ou la réflexion engagée ici et là sur la mutualisation des moyens entre communes appelées demain à fusionner. Mais il faut du temps pour faire évoluer les organisations actuelles. « *La question, c'est comment rendre le meilleur service à la population au meilleur coût ?* », résume Françoise Rossignol. *Beaucoup de nos concitoyens veulent un niveau de service maximal sans réaliser l'ampleur du coût que ceux-ci réclament.* »

Réunis le 12 septembre à Artois Expo

Ce sera une première, samedi 12 septembre à Artois Expo, avec un rendez-vous qui s'ajoutera à l'assemblée générale annuelle de l'automne : l'Association des maires du Pas-de-Calais organise une Journée des maires et des présidents du Pas-de-Calais. L'ancien ministre (UMP) François Baroin, nouveau président de l'Association des maires de France, sera présent lors de la séance plénière, le matin.



Trois ateliers de travail sont programmés pour alimenter les réflexions. Des thématiques communales et intercommunales au cœur du quotidien des gens :

- **les finances**, avec la réduction des dotations de l'État aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face ; Paul Hernu, ancien conseiller maître à la Cour des comptes, soulèvera notamment les questions des « *moyens humains* » et des « *moyens de sécurité* » face auxquelles les élus des petites communes ont du mal à faire face ;
- **la politique de l'eau**, avec une nécessaire réorganisation de la distribution de la ressource et du traitement des eaux usées, et des enjeux et des interrogations sur son financement décrits par André Flajolet, président du comité de bassin Artois-Picardie ;
- **le numérique**, enfin, avec la politique de réduction de la « *fracture numérique* » afin d'équiper « *sans attendre* » les zones rurales en haut débit et en très haut débit, un enjeu crucial souligné par Bruno Duvergé, vice-président de la communauté de communes du Sud Artois en charge de ces questions.

Repères

895 communes et 885 adhérents

Les trente-trois intercommunalités du Pas-de-Calais adhèrent à l'AM62, qui recense également plus de 850 des 895 communes du département parmi ses membres. D'où l'intitulé de la Journée des maires et présidents du Pas-de-Calais. Tous les parlementaires de la future grande région Nord - Pas-de-Calais - Picardie sont également invités. Les organisateurs attendent près de quatre cents personnes à Artois Expo, voué à rester le lieu de cette réunion annuelle de rentrée.

Des rencontres plus fréquentes

L'AM62 se veut « *un lieu de rencontre et d'écoute* » et Jean-François Rapin, président depuis bientôt un an, a voulu plus de réunions dans l'année. D'où cette journée du 12 septembre, auxquelles se sont ajoutées deux réunions thématiques sur la loi ALUR (logement et urbanisme) et les risques en milieu littoral.

Les étiquettes politiques au vestiaire

« *Les étiquettes politiques sont mises de côté au sein de l'association*, assure le président Jean-François Rapin (Les Républicains), avec à ses côtés une vice-présidente socialiste, Françoise Rossignol. *On est tous dans le même bateau à exprimer les mêmes problèmes.* »

Hasard lié aux « *compétences* » des uns et des autres, les trois ateliers seront d'ailleurs animés par des élus de trois sensibilités différentes : gauche pour les finances (Françoise Rossignol), droite pour l'eau (André Flajolet) et centre pour le numérique (Bruno Duvergé).

La journée des maires du Pas-de-Calais le 12 septembre 2015 à Artois Expo



IMPRIMER



ENVOYER



PARTAGER

L'Association des maires et des présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais, association départementale fondée en 1947, constitue le relais pour le Pas-de-Calais de l'Association des maires de France (née quant à elle en 1907, pluraliste, elle compte 34 486 maires et 1 481 présidents d'EPCI). L'AM62 regroupe les maires de 885 communes du 62, toutes sensibilités confondues, ainsi que les 33 EPCI à fiscalité propre du Pas-de-Calais, c'est l'association départementale la plus importante du pays de par son nombre d'adhérents.



J.-F. Rapin avec A. Flajolet et F. Rossignol.

Au quotidien, l'association s'engage à être au service de ses adhérents. Elle défend les intérêts des élus locaux, les aide et les accompagne dans leurs différents mandats. Elle est également force de proposition et de représentation dans de multiples instances. L'association s'efforce de créer des liens de solidarité, de convivialité et d'amitié entre ses membres ; d'informer ses membres de tout ce qui est susceptible de les intéresser dans l'exercice de leur fonction ; de faciliter la tâche des maires et présidents d'intercommunalité adhérents. L'association assure la représentation pluraliste des maires et présidents d'intercommunalité dans de nombreux organismes à caractère consultatif (plus de 150 commissions) ayant vocation à donner un avis aux pouvoirs publics sur les questions relevant de la compétence des communes et intercommunalités. Elle assure également une action permanente en faveur de l'information sur les questions d'actualité. L'AM62 est un outil au service des élus pour les assister dans la gestion quotidienne de leur commune ou EPCI. Elle concourt ainsi à renforcer la cohésion ville-campagne et à permettre une adaptation continue de l'administration des communes aux besoins des administrés.

Une journée des maires

Auparavant, chaque année en octobre, l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais organisait son assemblée générale. Temps fort de l'association, cette rencontre permettait d'échanger sur de nombreux sujets. Toutefois, la partie statutaire, généralement importante, prenait une place prédominante et réduisait le temps de dialogue et d'échanges entre élus. Cette année, l'assemblée générale de l'association s'est tenue à Arras, le vendredi 12 juin 2015. Elle a été couplée avec une conférence sur des sujets d'actualité où les services de l'État sont intervenus sur les dossiers importants du territoire.

Jean-François Rapin, le président de l'AM 62 et les membres du conseil d'Administration ont souhaité instaurer une nouvelle approche, plus adaptée à la situation actuelle, complexe, les élus locaux ayant d'autant plus besoin d'informations et de contacts. Parallèlement à l'assemblée générale, une journée des maires et des présidents d'intercommunalité est mise sur pied, elle se déroulera le samedi 12 septembre 2015, de 9 h à 17 h à Artois Expo à Arras. Cette nouvelle organisation permettra aux élus de s'exprimer, d'échanger, de partager leurs expériences respectives, mais également d'avoir des informations plus complètes sur les sujets qui les préoccupent suite à l'annonce de la baisse des dotations de l'Etat. D'un côté se tiendra un salon avec de nombreux prestataires, partenaires des collectivités. De l'autre, les élus pourront assister aux différentes allocutions des personnalités présentes, dont François Baroin président de l'Association des maires de France, ainsi qu'à la plénière sur le numérique animée par Bruno Duvergé et à deux ateliers (« *Politique de l'eau : demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement* » animé par André Flajolet, maire de Saint-Venant, président du comité de bassin Artois-Picardie, avec l'intervention d'Olivier Thibault, directeur de l'Agence de l'Eau Artois Picardie ; et « *La réduction des dotations de l'Etat aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens dans la gestion du « bloc » communal* » animé par Françoise Rossignol, maire de Dainville, secrétaire général de l'AM62 avec les interventions de Paul Hernu, ancien conseiller maître à la Cour des Comptes et un représentant de la Direction départementale des finances publiques).

L'Appel du 19 septembre

Cette journée des maires sera pour les élus locaux un excellent préambule à la journée d'action nationale du 19 septembre 2015. Un sujet en particulier les préoccupe fortement, celui de la baisse des dotations de l'Etat. « Cette situation inquiétante et inédite, annonce une forte réduction des moyens alloués aux communes en parallèle d'une augmentation continue des charges. La commune, échelon de proximité et à l'écoute des citoyens, est en danger. C'est pourquoi, l'AMF organise, le samedi 19 septembre 2015, une journée nationale d'action » explique Jean-François Rapin. À travers cette journée, l'AMF souhaite défendre les services rendus aux Français par les échelons locaux : écoles, cantines, crèches, centres aérés, logements, transports, équipements sportifs, gestion des déchets.... « Autant de services primordiaux qu'il s'agit de préserver. L'objectif principal de cette journée, qui aura lieu symboliquement lors des Journées du patrimoine, est de recueillir un maximum de soutiens des concitoyens, afin d'alerter les pouvoirs publics, notamment sur les décisions qui continueraient à alourdir les charges communales sans avoir aucune marge de manœuvre de recette. Cette rencontre entre élus et citoyens aura aussi pour mission d'informer et de sensibiliser aux conséquences de la baisse des dotations sur la vie communale » ajoute le président de l'AM62 et maire de Merlimont. Les citoyens sont également invités à signer « L'Appel du 19 septembre pour les communes de France » sur le site www.change.org

Les élus du Pas-de-Calais mèneront une réflexion particulière sur l'avenir des communes et sur leur place dans la future grande région Nord - Pas-de-Calais - Picardie. « Il est en effet primordial, à quelques mois de l'union des régions, de s'interroger sur l'intégration de l'échelon communal et intercommunal sur ce territoire aux contours élargis » estime J.-F. Rapin.

- Association des maires du Pas-de-Calais : 03 21 71 01 81 - am.62@wanadoo.fr - www.amf62.fr

Pas-de-Calais : l'accueil des réfugiés dans les têtes à la Journée des maires ce samedi

PUBLIÉ LE 11/09/2015

L. B.

3
partages

 PARTAGER

 TWITTER

 GOOGLE+

  Réagir

Le **journal** du jour
à partir de **0,79 €**

Les participants à la première Journée des maires et présidents d'intercommunalités du Pas-de-Calais, programmée demain samedi à Artois Expo, à Arras, ne manqueront pas de sujets de préoccupation à mettre sur la table.



| - A + | 

À l'ordre du jour qui prévoyait des ateliers sur les finances locales, la politique de l'eau et le numérique s'ajoute en effet le sujet brûlant de l'accueil des réfugiés. Des maires ont prévu de faire part de leurs questions sur les modalités d'accueil prévues par l'État, les financements, la durée de prise en charge...

François Baroin, président de l'Association des maires de France (AMF), reçu mardi par le ministre de l'Intérieur et invité de l'Association des maires du Pas-de-Calais (AM62) qui organise cette journée, apportera peut-être quelques réponses sur le cadre d'intervention des communes. Un cadre qui sera sûrement précisé dans le même temps à Paris lors d'une réunion présidée par Bernard Cazeneuve à l'attention des élus locaux. « *Nous n'avons pas de position unanime et nous verrons si nous adoptons une motion lors du congrès* », indiquait mercredi Jean-François Rapin, maire (Les Républicains) de Merlimont et président de l'AM62, qui organise cette journée de travail.

Au programme

De 10 h à 11 h 30, séance solennelle ; de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 15 h, ateliers sur les finances locales (« La réduction des dotations de l'État aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens dans la gestion du bloc communal ») et la politique de l'eau (« Demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement ? ») ; de 15 h 30 à 16 h 30, séance plénière sur le numérique avec l'intervention d'un représentant du Syndicat mixte La Fibre numérique 59-62 et du directeur régional d'Orange ; à 16 h 30, allocutions de clôture.

«Journée des Maires et des Présidents» 12 septembre 2015

Artois Expo (Saint-Laurent-Blangy)

Echo du Pas-de-Calais - Version web - 12 septembre 2015

François Baroin, président de l'AMF, devant les maires du Pas-de-Calais : Les communes, un patrimoine en danger



IMPRIMER



ENVOYER



PARTAGER

Les journées du patrimoine débuteront ce samedi 19 septembre 2015, date choisie par l'Association des maires de France pour lancer une journée nationale d'action : « *Une journée inédite dans sa forme et dans son message* » a souligné ce matin - samedi 12 septembre 2015 - François Baroin, président de l'AMF, qui était l'invité d'honneur de la première « Journée des maires et des présidents d'intercommunalité » organisée à Artois Expo (Saint-Laurent-Blangy) par l'Association des maires du Pas-de-Calais.



« *Un exercice pas facile mais obligatoire, et ce n'est pas une affaire politique, ni de droite ni de gauche* » a poursuivi le maire (les Républicains) de Troyes et ancien ministre. Cette journée d'action a pour objectif de sensibiliser la population à la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales. « *Un devoir d'explication*, selon F. Baroin. *Chaque commune de France ouvre ses portes et fait signer la pétition L'Appel pour les communes de France* ».

► L'investissement public menacé ?

Avant que le Gouvernement n'arrête le projet de loi de finances pour 2016, les instances pluralistes de l'AMF veulent informer les citoyens sur les enjeux essentiels qui les concernent et promouvoir le rôle irremplaçable des communes qui, avec les intercommunalités, assurent les services essentiels à la population, veillent à la cohésion sociale et préservent la qualité du « vivre ensemble » alors qu'elles sont trop souvent fragilisées ou dénigrées. « *La baisse annoncée des dotations de - 25 à - 30 % est une saignée dramatique* » selon le président des maires de France. « *Dans les deux ans elle entraînerait une diminution de 30 % de l'investissement public de la part du bloc communal (actuellement à 63 %), 60 000 à 80 000 emplois seraient menacés dans les travaux publics, le bâtiment...* » Elle oblige les maires à diminuer les subventions (aux associations, etc.), à augmenter la fiscalité locale. « *Si on ne réagit pas, on ne fait pas notre travail. Nous devons expliquer ce qui va advenir si rien ne bouge...* » S'ils sont bien conscients de devoir participer à l'effort de réduction des déficits publics, les maires et présidents d'intercommunalité ont dans leur grande majorité le sentiment d'être condamnés au garrot. « *Les communes sont le cœur du réacteur de la cohésion nationale* » avait lancé Patrick Masclet, président de l'Association des maires du Nord avant l'intervention de François Baroin. « *Nos concitoyens attendent en permanence des repères et nous sommes les seuls à pouvoir les donner, c'est notre devoir de proximité* » avait renchéri Jean-François Rapin, président de l'Association des maires du Pas-de-Calais.

- **Les réfugiés, un immense défi**

Cette première « Journée des maires et des présidents d'intercommunalité » a permis aux élus de participer à plusieurs ateliers, sur la politique de l'eau, sur les moyens de bien faire face à la réduction des dotations ; d'aborder en long et en large le sujet du numérique... On a beaucoup parlé des « communes nouvelles » : « *Pour maintenir le fait communal sous des formes nouvelles*, a précisé J.-F. Rapin, maire de Merlimont qui envisage un rapprochement avec Cucq sa voisine. *Engager une réflexion c'est important mais convaincre les élus et les populations, ça demande un cheminement plus long* ». On a aussi beaucoup parlé des 24 000 réfugiés : « *Les accueillir c'est la mission régaliennne de l'État*, a souligné François Baroin. *Les communes l'accompagneront parce que notre pays est celui des Droits de l'Homme* ». Pour le président de l'AMF, « *après l'accueil se poseront les questions de l'accompagnement, de l'insertion. Le défi le plus immense pour l'Europe* ».



Pour symboliser leur participation à l'Appel du 19 septembre, les maires du Pas-de-Calais présents à Artois Expo ont mis leur écharpe pour une grande photo de famille... « *La France, ce sont 36 000 communes. Nous sommes tous de quelque part et ce quelque part nous y sommes très attachés* » avait conclu François Baroin, persuadé que ce samedi 19 septembre 2015, les Français diront qu'ils aiment leur commune, leurs services publics comme ils aiment les châteaux, les monuments qu'ils visitent lors des Journées du patrimoine.

Texte et photos : Christian Defrance

URL courte : www.echo62.com/actu4047

Région > Arras et ses environs

Journée des maires du Pas-de-Calais à Saint-Laurent-Blangy : « Les maires sont les premiers acteurs de la cohésion sociale »

PUBLIÉ LE 12/09/2015

PAR LAURENT BOUCHER

0
partage

 PARTAGER

 TWITTER

 G+ GOOGLE+



1

Le **journal** du jour
à partir de **0,79 €**

François Baroin, le président des maires de France, a répondu à l'invitation de l'Association des maires du Pas-de-Calais, hier à Artois Expo, près d'Arras, avant la journée nationale d'action du 19 septembre sur le thème « Communes, un patrimoine en danger ».



François Baroin au micro, ce samedi matin à Artois Expo, sous le regard de Jean-François Rapin, Jean-Paul Delevoye et Philippe Rapeneau.

| - A + | 

« *Les maires sont aux avant-postes, les premiers acteurs de la cohésion sociale.* » Le plaidoyer est signé du premier d'entre eux, le sénateur-maire de Troyes et ancien ministre François Baroin. Le nouveau président de l'Association des maires de France (AMF) a préféré honorer hier matin l'invitation à participer à la journée de travail organisée à Artois Expo par l'Association des maires du Pas-de-Calais plutôt qu'à la réunion des maires candidats à l'accueil de réfugiés avec le ministre de l'Intérieur. François Baroin n'a pas éludé le sujet. Mais le président a aussi participé avant de repartir à Paris à la « *minute de silence audible* » des maires, écharpes en bandoulière, pour protester contre la « *saignée jamais vue, dramatique* » opérée par l'État dans les dotations aux communes, réduction de la dette obligé : – 30 % d'ici à 2017 pour les communes et le « *bloc communal* » (les intercommunalités).



Une part plus lourde que pour les Régions et les Départements, a dénoncé François Baroin, alors que l'échelon local est celui qui contribue le plus à l'investissement local. Et de rapporter la chute des investissements : « *On sera à – 30 % d'ici à 2017, – 28 milliards.* » Ce qui annonce 60 000 à 80 000 emplois supprimés dans le bâtiment et les travaux publics et « *un tissu de TPE et de PME en grande tension de trésorerie et en survie en 2016* ».

Le président des maires de France prévient : si l'État ne desserre pas l'étau, on aura droit à « *une hausse très significative de la pression fiscale* » ou alors à une réduction des services à la population.

Samedi 19 septembre, sur le thème « Communes, un patrimoine en danger », les maires (« *quasiment tous des bénévoles* », soulignait Patrick Masclet, président des maires du Nord) sont donc invités à aller au-devant de leurs administrés et à faire signer une pétition réclamant à l'État un peu plus d'argent... et de considération.

« La proximité, à portée de gifle »

Proximité. « *Le maire, c'est l'échelon de proximité, à portée de gifle*, situe Jean-François Rapin, grand gaillard qui semble pourtant à l'abri de ça. *Nous avons un devoir d'aide de nos concitoyens, qui attendent des réponses que nous sommes les seuls à pouvoir leur apporter.* »

Communes nouvelles. Le regroupement de communes prévu dans la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) est un « *outil efficace* » réclamé par les maires, assure François Baroin, mais à condition de « *prolonger la discussion* ». Jean-François Rapin dénonce un « *travail à marche forcée* » imposé par l'État. Les incitations financières (maintien des dotations de l'État pendant trois ans) impliquent une fusion avant le 31 décembre 2015. Le président de l'AM62 demande la prolongation du dispositif.

Réfugiés. Alors que Bernard Cazeneuve annonçait à Paris l'octroi de 1 000 € par place d'hébergement créée par les communes volontaires à l'accueil de réfugiés, François Baroin précisait à Artois Expo le besoin de « *redisputer avec le ministre de la politique d'accompagnement, et probablement d'insertion* ». Car les réfugiés venant d'Irak, de Syrie et des autres pays en guerre « *sont là pour aux moins deux ans, si ce n'est plus* ». Mais pour le représentant des 36 500 communes de France, pas d'ambiguïté : « *Nous répondrons présent et serons au côté de l'État pour la coordination de l'accueil.* »

Activités périscolaires. Les maires espèrent que le fonds de compensation de l'État sera pérennisé. Mais même avec ça (400 millions au total), on sera loin du coût réel, évalué à 1,2 milliard par le président de l'AMF. Soit « *plus de 200 à 250 € par élève* » et par an.

Surveillance des plages. Maire de Merlimont et président de l'Association nationale des élus du littoral, Jean-François Rapin s'indigne d'un rapport préconisant que les communes payent désormais les fonctionnaires de l'État (CRS maîtres-nageurs) affectés sur les plages en été.

Fiscalité et finances. « *La situation est très grave*, prévient François Baroin. *Des communes ont déjà actionné le levier fiscal cette année pour équilibrer leur budget. En 2016 et 2017, beaucoup auront du mal à passer le cut.* »

Les maires défendent l'échelon communal, « patrimoine en danger »

Avant la journée d'action nationale du 19 septembre, les élus du Pas-de-Calais réunis hier à Saint-Laurent-Blangy, près d'Arras, ont serré les rangs autour du président des maires de France, François Baroin.

PAR LAURENT BOUCHER
lboucher@lavoxdunord.fr

SAINT-LAURENT-BLANGY.

Ceints de leur écharpe tricolore, en rangs serrés dans l'auditorium d'Artois Expo, toutes tendances politiques confondues, les maires et présidents d'intercommunalité ont observé une « minute de silence audible » à l'appel de Jean-François Rapin, maire de Merlimont et président de l'Association des maires du Pas-de-Calais. L'objectif ? Dire à l'Etat « ne touchons pas aux communes ! », résumera un des invités, Patrick Masclet, sénateur et président des maires du Nord. *Leur force, c'est la proximité.*

La loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République) prévoit la montée en puissance de l'intercommunalité et l'instauration de communes nouvelles : des fusions, les maires n'y sont pas hostiles, mais sur la base du volontariat et sans précipitation ni contrainte.

Les plus de trois cents élus du Pas-de-Calais réunis hier avaient à leur côté un avocat de poids : François Baroin, ancien ministre, sénateur-maire de Troyes et nouveau président de l'Association des maires de France, qui organise une journée nationale d'action le 19 septembre (pendant les Journées du patrimoine) pour défendre les communes, « patrimoine en danger ». En danger aussi parce que l'Etat a décidé une baisse de ses dotations de 30 % d'ici à 2017, réduction de la dette publique oblige. Un effort



Autour de François Baroin, président des maires de France, plus de trois cents élus du Pas-de-Calais ont serré les rangs hier à Saint-Laurent-Blangy.

trop sévère, « une saignée jamais vue, dramatique », qui va aboutir à asphyxier les communes, pré-

“ La baisse de 30 % des dotations de l'Etat d'ici à 2017, c'est moins 28 milliards d'investissements. ”

FRANÇOIS BAROIN

vient François Baroin, chiffres à l'appui : « On sera à - 28 milliards (et - 0,2 % de croissance) d'ici à 2017 et 60 000 à 80 000 emplois supprimés dans le BTP. » Et de prédir une hausse de la pression fis-

cale et une réduction des services publics locaux.

LES RÉFUGIÉS, UN DÉFI MAJEUR

L'accueil des réfugiés partout en France constitue « le défi le plus immense depuis la guerre, plus encore que les questions financières », a résisté le président des maires de France. Nous répondrons présents et serons au côté de l'Etat pour coordonner l'accueil, que nous voulons le plus exemplaire possible. » Alors que Bernard Cazeneuve annonçait une aide de 1 000 euros par place d'accueil créée, François Baroin précisait : « Nous aurons à rediscuter avec le ministre de la politique d'accompagnement et d'insertion des réfugiés. » ■

L'État diminue leurs moyens : les maires descendant dans la rue

Les maires de tous bords sont en colère et vont le faire savoir ce matin, en manifestant dans plusieurs villes. En cause : la décision de l'État de réduire de manière importante les dotations accordées jusque-là aux communes. Ils appellent même les habitants à signer une pétition pour les soutenir.

PAR BERNARD VIREL
ET LES RÉDATIONS LOCALES
region@lavoxdunord.fr

RÉGION. Dans le Pas-de-Calais comme dans le Nord, les élus sont très remontés et la grogne va grandissante. Ainsi, il y a tout juste une semaine, à Saint-Laurent-Blangy, plus de trois cents élus du Pas-de-Calais étaient réunis autour de François Baroin, président des maires de France, à l'origine de la journée nationale d'action. Pour lui, l'effort demandé aux collectivités locales représente « une saignée jamais vue, dramatique ». Même inquiétude dans le Nord où Patrick Masclet, président des maires du Nord, demande à l'État de ne pas

“Vous mettez en péril la force de la proximité, la cohésion sociale”

PATRICK MASCLET (ASSOCIATION DES MAIRES DU NORD)

toucher aux communes : « Vous mettez en péril la force de la proximité, la cohésion sociale assurée avec les élus de proximité ». Dans ce département également, des réunions se sont tenues, et même encore plus tôt, en juin à Dunkerque, puis en juillet à Ennetières-en-Weppe pour évoquer « cette ponction infligée aux collectivités locales ». Au total, la réduction des dotations versées aux communes et intercommunalités devrait atteindre 30 % entre 2013 et 2017 (et déjà, au niveau national 3,6 milliards rien que



Avant les rassemblements prévus ce matin à Lille, Cambrai, ou dans leurs communes, des maires se sont retrouvés, autour de François Baroin, récemment à Saint-Laurent-Blangy.

pour 2015). C'est dire si les perspectives sont inquiétantes, dépassant même tout clivage politique. Même si certains sont gênés aux entournures, comme Frédéric Cuvillier, maire de Boulogne, qui minimise la baisse des dotations, eu égard à la « mise en place de pré-réquations de solidarité des collectivités les plus riches vers celles les plus exposées aux difficultés sociales et économiques ». David Bailleul, maire MRC de

Coudekerque-Branche qui sera à la manifestation lilloise ce matin, dénonce avec les ponctuations à venir (la perte de 500 000 € de dotations en 2015 et plus à l'avenir) « une situation pas tenable ». Car derrière, il ne cache pas la nécessité, pour lui comme pour d'autres élus, de « diminuer les investissements » ou de « réduire les services publics ». Une obligation car, en filigrane, « contrairement à l'Etat, les maires sont obligés de

DES RASSEMBLEMENTS

Les maires manifesteront à Lille (10 h devant la préfecture) et Cambrai (11 h 30), avec remise symbolique des clés des mairies. Dans le Pas-de-Calais, le président des maires, Jean-François Rapin, annonce plutôt des actions à l'échelle des communes : opération « mairie morte », accueil des citoyens pour partager les inquiétudes...

présenter des budgets équilibrés ». Beaucoup ont d'ailleurs anticipé, en réduisant le montant des subventions aux associations, supprimant des manifestations culturelles ou des sorties pour les enfants. Comme à Avesnes-les-Aubert où Alexandre Basquin, maire communiste, a d'ores et déjà fait une croix sur la traditionnelle semaine en mer (20 000 € des CP et CE1 en octobre... pour tenter de faire face

aux 170 000 € de dotations annuelles perdues d'ici à 2017. Non de loin là, François-Xavier Vilain, maire de Cambrai (UDI) déploré une « spirale infernale : qu'on fasse des économies, oui, mais sans concertation, sans lisibilité, sans explication, avec cette brutalité, c'est du jamais vu ». Comme l'appel aux habitants pour qu'ils signent une pétition de soutien à leurs élus dans ce combat... ■

Hebdomadaire économique et régional

LA GAZETTE

60^e année • Prix : 1,50 €



Nord - Pas de Calais

Officiellement désigné pour la publication des Annonces légales et judiciaires des départements du Nord et du Pas-de-Calais. OPPAP n° 0519 I 92530 ISSN 1165-0796

Cet emplacement sera t-il le vôtre



Contactez nous au 03 28 82 22 20

JOURNÉE DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DU PAS-DE-CALAIS À SAINT-LAURENT-BLANGY

Des élus locaux préoccupés mais déterminés



Les élus présents se sont rassemblés, ceints de leur écharpe pour un moment solennel.



■ INDUSTRIE

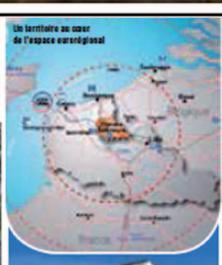
À ARQUES, LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE ? • Culture et performance dans l'industrie verrière ▶ P. 9



■ PÊCHE

LANCÉMENT DE L'ARPÈGE AU CHANTIER SOCARENAM DE BOULOGNE • Le premier-né d'une nouvelle génération de chalutiers ▶ P. 12

FLANDRE INTÉRIEURE DÉVELOPPEMENT
Agence de développement économique



VOTRE PROJET en Flandre Intérieure

- ▶ Nombreuses opportunités foncières et immobilières
- ▶ Emplacement stratégique au cœur de la Région Nord Pas de Calais (Traversé par l'A25 Lille - Dunkerque reliant l'A1 Lille - Paris et l'A16 Dunkerque - Paris)
- ▶ Un accompagnement sur-mesure : foncier / immobilier / mise en réseau / financement / emploi

Contactez FID pour vous accompagner : Tél. +33(0)361 456 476 / www.fid-agency.fr

LA JOURNÉE DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU PAS-DE-CALAIS

Les communes, maillons essentiels et indispensables de la cohésion sociale

► Georges BACOT

Près de 460 participants, dont 350 élus, ont fait le déplacement le 12 septembre, à Artois Expo Saint-Laurent-Blangy, pour participer à la première Journée des maires et des présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais, organisée par l'Association des maires du Pas-de-Calais (AMF62), sous l'impulsion de son président Jean-François Rapin, maire de Merlimont.

Une journée d'échanges et de partage. Dans un contexte riche en actualités (baisse des dotations de l'Etat, loi NOTRe et nouvelle organisation territoriale, évolution de l'intercommunalité, création de communes nouvelles, intégration du nouveau périmètre régional, temps périscolaire, poids normatif, etc.), l'AMF62 poursuit ses missions d'accompagnement et d'aide des élus locaux. Sa priorité reste la défense des intérêts des élus locaux et plus largement de la commune, comme maillon essentiel auquel les Français sont très attachés. L'accueil de réfugiés par les communes, sujet important d'actualité, a également fait l'objet de discussions entre élus. Cette journée riche en échanges et partage d'expériences, agrémentée de moments conviviaux, fut l'occasion une fois de plus de renforcer les liens de solidarité entre élus locaux, loin de toutes considérations partisanes. Face à de multiples interrogations, l'AMF62 et de nombreux intervenants ont su créer une dynamique constructive notamment lors d'ateliers sur la politique de l'eau et sur les finances



Les élus présents se sont rassemblés, ceints de leur écharpe pour un moment solennel.

D. R.

publiques ou lors de la séance plénière sur le numérique, qui ont remporté un franc succès. Parallèlement, une quarantaine d'entreprises, partenaires des collectivités locales, étaient dans un hall d'Artois Expo pour présenter aux élus présents leurs domaines d'activité et plus précisément leurs produits et/ou services dans un espace "salon" regroupant tous les stands.

L'intervention de François Baroin.
François Baroin, président de l'Association des maires de France, a honoré de sa présence cette journée, une première pour l'association départementale.

Dans son intervention, il a rappelé l'importance de l'échelon communal et l'objectif de la journée nationale d'action du 19 septembre suite à la décision de l'Etat de réduire les dotations accordées aux communes et aux intercommunalités. Cette situation inédite et inquiétante annonce une forte réduction des moyens – “- 30% d'ici à 2017, 28 milliards” –, en parallèle d'une augmentation continue des charges. Si rien ne change, les communes



François Baroin, président de l'Association des maires de France, a apporté son éclairage national sur les grands sujets qui préoccupent les maires et présidents d'intercommunalité.

D. R.

seront en danger et les services publics locaux, directement menacés. À travers cette mobilisation, il s'agit de défendre les services rendus aux Français par les échelons locaux – écoles, cantines, crèches, centres aérés, logements, transports, équipements sportifs, gestion des déchets, etc. –, autant de services primordiaux qu'il s'agit de préserver. En ce sens et en guise de préambule à la journée du 19 septembre, les élus présents se sont rassemblés, ceints de leur écharpe, pour un moment solennel, affirmant ainsi leur engagement à défendre l'échelon communal.

►►►

►►► **Un atelier sur la politique de l'eau.** Animé par André Flajolet, maire de Saint-Venant et président du comité de bassin Artois-Picardie, avec comme intervenant Olivier Thibault, directeur de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, l'atelier "Demain, quelle nouvelle organisation territoriale, quel financement" avait sa raison d'être à la veille de l'application de la loi NOTRe qui prévoit le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités. Le maire est aujourd'hui au cœur de l'exercice des politiques portant sur les cycles de l'eau, à savoir d'abord la fourniture de l'eau potable, la protection quantitative et qualitative de ce "bien commun de la nation", la réparation de cette ressource quand elle est polluée : tel est le vécu du cycle de l'eau.

Ensuite les maires participent de près ou de loin à l'équilibre du grand cycle de l'eau marqué par les directives européennes et l'actualité de la COP 21. L'AMF62 et l'Agence de l'eau souhaitent établir un diagnostic, proposer des



D. R.
André Flajolet (à droite), maire de Saint-Venant et président du comité de bassin Artois-Picardie, et Olivier Thibault, directeur de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, ont animé avec passion l'atelier sur l'eau.

réponses et être à l'écoute des élus de terrain.

Un atelier sur les finances publiques. Il s'agissait de réfléchir à "la réduction des dotations de l'État aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens dans la gestion du bloc communal". Cet atelier était animé par Françoise Rossignol, maire de Dainville et par ailleurs secrétaire générale de l'AMF62, avec comme intervenants Paul Hernu, ancien conseiller-maître à la Cour des comptes, Marc Del Grande, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet d'Arras, Elodie Degiovanni, sous-préfète de Lens, accompagnés d'Isabelle Ziffo de Maurocordato et Jean-Luc Toffel, représentants de la Direction départementale des finances publiques (DDFIP). Les communes et communautés de communes doivent actuellement faire face à la baisse drastique des dotations de l'État. De nombreuses questions se posent : comment renforcer la solidarité financière au sein de communautés, quelles sont les conditions pour réussir la mise en place d'un pacte financier et fiscal, quelles sont les nouvelles marges de manœuvre financière dans les collectivités, en quoi consiste réellement la réforme de la dotation globale de financement ? Sur ces sujets bien souvent techniques, les intervenants spécialistes en finances publiques ont répondu aux interrogations des élus locaux.

Le numérique a mérité une plénière. Dans l'après-midi, Bruno Duvergé, maire d'Hammé-lincourt, s'est appliqué avec plusieurs intervenants – Philippe Rapeneau, vice-président



D. R.
L'atelier sur les finances était animé par Françoise Rossignol, maire de Dainville, entourée d'experts du domaine.



D. R.
Jean-François Rapin, président de l'AMF62, a animé la Journée avec beaucoup de calme et de détermination.

du syndicat mixte La Fibre numérique 59-62, Fabrice Douze, directeur du syndicat La Fibre 59-62, Laurent Vitoux, directeur régional d'Orange, Salvatore Tuttolomondo, directeur régional de Numericable SFR – à démontrer que "le numérique est un vrai atout pour les territoires. Au-delà de la réduction de la fracture numérique indispensable au bon développement de nos territoires, le numérique est un facteur d'attractivité et de compétitivité, atout indéniable pour les collectivités territoriales". Son développement est primordial pour ►►►

L'Association des maires de France (AMF)

L'AMF, association pluraliste, a été créée en 1907 afin d'accompagner les élus locaux dans leurs fonctions et créer une force représentative des pouvoirs locaux au niveau national. Reconnue d'utilité publique en 1933, elle s'est élargie aux moyennes et petites communes et aux intercommunalités. Elle compte aujourd'hui 34 486 maires et 1481 présidents d'EPCI, lui conférant une crédibilité notoire auprès des pouvoirs publics. L'AMF dispose d'une réelle force de représentation et de proposition. Travailant au quotidien pour que la décentralisation garantisse à la fois une réelle autonomie aux communes et des moyens convenables aux élus pour mener à bien leurs fonctions, interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, elle intervient en amont de multiples projets concernant les communes et intercommunalités. L'association est administrée par un bureau paritaire politiquement dont les membres sont élus par une assemblée générale. D'autres associations d'élus sont également membres associés du bureau. Le bureau est assisté des avis du comité directeur élu par l'assemblée générale, dont les présidents des 103 associations départementales de maires sont membres. Les travaux et les décisions sont préparés par des commissions qui instaurent des groupes de travail sur divers sujets : nouvelles technologies, logement social, urbanisme, transports, zones franches, fonction publique territoriale, aménagement du territoire, environnement, sports, etc. Les analyses précises qui en découlent permettent de faire des propositions concrètes auprès des pouvoirs publics. Les associations départementales forment et alimentent au quotidien un large réseau sur lequel l'AMF s'appuie afin d'être à l'écoute des élus locaux. L'Association défend donc les intérêts locaux et les fonctions de maire et président d'intercommunalité, en tant qu'élus de proximité, connaissant et incarnant les aspirations des citoyens. Elle se positionne, en ce sens, sur les nombreux sujets d'actualité concernant l'échelon communal ou intercommunal. Le président actuel est François Baroin, sénateur-maire de Troyes et président de la communauté d'agglomération du Grand-Troyes.

À LA UNE

►►► les services à la population (simplification des démarches administratives, développement des services publics en ligne, etc.), l'éducation et la culture (écrans numériques interactifs dans les écoles, accès aux contenus culturels...), le développement économique, “*l'absence de haut et très haut débit étant un réel frein au développement économique*”. “*Le haut ou très haut débit est une condition sine qua non au développement économique avec un accès facile et bon marché, indispensable pour les très petites et petites entreprises, ainsi que des zones équipées en très haut débit primordiales pour les PME et les grandes entreprises.*” La région Nord-Pas-de-Calais dispose de vrais atouts dont, par exemple, le pôle d'excellence EuraTechnologies basé à Lille ou les data-centers qui se développent de plus en plus sur le territoire (OVH à Roubaix, CIV, Décima à Arras, etc.). Par ailleurs, comme l'exprime Philippe Rapeneau, “*le projet régional le plus structurant de la décennie en termes d'aménagement et d'attractivité du territoire, de population visée et de développement économique est La Fibre numérique 5962.*” Elle va répondre aux besoins en débit quasi illimité, sans contraintes de distance ou de volume de données, avec du triple play de qualité (télévision haute définition et en 3D, téléphone et accès à Internet ultrarapide) et de nouveaux usages pour les particuliers et les professionnels (e-administration, e-éducation, e-santé, télétravail, objets connectés, usages à venir).



D. R.
La plénière sur le numérique a confirmé que la région Nord-Pas-de-Calais était déterminée et très engagée dans ce domaine.

nels (e-administration, e-éducation, e-santé, télétravail, objets connectés, usages à venir).

Intervention de clôture de Fabienne Buccio, préfète du Pas-de-Calais. L'occasion était intéressante pour Fabienne Buccio, préfète du Pas-de-Calais, d'intervenir dans cette assemblée des maires. Son propos fut très riche, nous n'avons retenu que quelques sujets. Tout d'abord un satissement préalable : “*J'ai été une nouvelle fois frappée par la dynamique constructive qui s'est installée tout au long de cette rencontre. Elle témoigne du sens des responsabilités qui vous anime, du dévouement qui est le vôtre et qui répond à une attente forte de nos concitoyens. (...) Élus locaux et services de l'Etat, nous savons agir de concert pour nos concitoyens et être à la hauteur de situations d'urgence.*” Après un point de la situation sur le Calaisis, “*au confluent de mouvements migratoires depuis une quinzaine d'années, mais qui ont pris ces derniers mois une ampleur sans précédent*” et la question des gens du voyage “*pour libérer des aires d'accueil*”, le sujet de la loi NOTRe promulguée le 8 août dernier, avec la mise en œuvre d'une nouvelle organisation territoriale avec “*le couple commune-intercommunalité*”, a fait l'objet d'un important développement. “*Un sujet va mobiliser beaucoup de notre attention et de notre énergie : c'est la refonte du Schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI). Le seuil normalisé retenu par la loi s'établit finalement à 15 000 habitants. Il s'applique à notre département. À ce jour, 12 EPCI se situent en deçà de ce seuil et sont dans l'obligation légale de fusionner. Un treizième bénéficie par la loi d'une clause dite de repos.*” La préfète lance un appel : “*Ne devrions-nous pas, collectivement, être*



D. R.
Fabienne Buccio, préfète du Pas-de-Calais, s'est montrée très attentive aux préoccupations des maires du Pas-de-Calais.

plus ambitieux ? Les fusions d'intercommunalités visent à permettre aux collectivités d'intervenir au niveau de bassins de vie d'une manière qui soit la plus efficiente possible, tant du point de vue de l'usager du service public que du contribuable. Devrions-nous nous cantonner aux seules intercommunalités qui sont en dessous du seuil de 15 000 habitants et être à chaque fois obligés de fusionner dans des délais très contraints encadrés par la loi ? N'avons-nous pas la capacité et l'ouverture d'esprit pour prendre les devants et être force de proposition ?” Le calendrier est connu : les nouveaux SDCL devront être arrêtés définitivement avant le 31 mars 2016. S'ensuit une explication très argumentée et précise sur les dotations de l'Etat (nous reviendrons sur le sujet dans une prochaine édition de *La Gazette Nord-Pas-de-Calais*). La conclusion de la préfète est adaptée à la tonalité de la journée. “*J'aimerais terminer mon propos en vous disant ceci : en tant que maires, vous incarnez une tradition républicaine puissamment ancrée dans l'esprit des Français, notamment dans notre région. Vous incarnez mieux que personne le besoin de protection et de stabilité qu'expriment nos concitoyens.*” ■

L'Association des maires et des présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais (AMF62)

L'AMF62 est une association départementale fondée en 1947 qui constitue le relais pour le Pas-de-Calais de l'AMF. Elle regroupe les maires du département, toutes sensibilités confondues, soit 885 communes, ainsi que l'ensemble des EPCI (33) à fiscalité propre du département. Son nombre important d'adhérents fait d'elle l'association la plus importante du territoire. Au quotidien, elle s'engage à être au service de ses adhérents. À l'écoute, elle défend les intérêts des élus locaux, les aide et les accompagne dans leurs différents mandats. Elle est également force de proposition et de représentation dans de multiples instances. Ses objectifs sont de créer des liens de solidarité, de convivialité et d'amitié entre ses membres ; d'informer ses membres de tout ce qui est susceptible de les intéresser dans l'exercice de leur fonction ; de faciliter la tâche des maires et présidents d'intercommunalité adhérents.

L'Association assure la représentation pluraliste des maires et présidents d'intercommunalité dans de nombreux organismes à caractère consultatif (plus de 150 commissions) ayant vocation à donner un avis aux pouvoirs publics sur les questions relevant de la compétence des communes et intercommunalités. Elle assure une action permanente en faveur de l'information sur les questions d'actualité. L'AMF62 est un outil au service des élus pour les assister dans la gestion quotidienne de leurs communes ou EPCI. Elle concourt ainsi à renforcer la cohésion ville/campagne et à permettre une adaptation continue de l'administration des communes aux besoins des administrés.

Journée des maires et des présidents

Près de 460 élus ont fait le déplacement le samedi 12 septembre à Artois Expo à Saint-Laurent-Blangy pour participer à la première "Journée des maires et des présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais" organisée par l'Association des maires du Pas-de-Calais (AMF62) en partenariat avec *La Gazette Nord-Pas-de-Calais*. Le format de cette journée de travail, d'échanges et de rencontres était très riche. ■



► Comme le veut la tradition, l'accueil était assuré par Nicolas Desfachelle, maire de Saint-Laurent-Blangy, commune qui bénéficie de l'implantation du Centre de congrès Artois Expo.



► Jean-François Rapin, président de l'Association des maires du Pas-de-Calais, a introduit cette journée importante pour le positionnement de l'échelon communal cher aux citoyens français.



► De nombreuses personnalités étaient présentes au 1^{er} rang. On pouvait reconnaître – il n'est pas possible de toutes les citer : Frédéric Leterque, maire d'Arras, Daniel Fasquelle, maire du Touquet, Jean-Claude Billot, président de l'AMF de la Somme, Jean-Marie Vanlerenbergh, sénateur du Pas-de-Calais, Catherine Génisson, sénatrice du Pas-de-Calais, Françoise Rossignol, maire de Dainville et secrétaire général de l'AMF62, Natacha Bouchart, maire de Calais, François Decoster, maire de Saint-Omer, André Flajolet, maire de Saint-Venant, etc.



► La séance solennelle de la matinée a accueilli 460 participants qui ont pu bénéficier des interventions de Philippe Rapeneau, président de la Communauté urbaine d'Arras, Bernard Cailliau, président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais, Patrick Masclet, président de l'Association des maires du Nord, Jean-Paul Delevoye, ancien ministre et président du Conseil économique, social et environnemental, et François Baroin, ancien ministre et président de l'Association des maires de France (AMF).

d'intercommunalité du Pas-de-Calais

D'un côté, se tenait un salon avec de nombreux stands de prestataires et partenaires des collectivités. De l'autre, les élus ont eu la possibilité d'assister à différentes interventions des personnalités présentes, de participer à deux ateliers (politique de l'eau et finances locales) ainsi qu'à une plénière sur le numérique. L'accueil de migrants par les communes, sujet sensible actuellement, a également fait l'objet d'interventions et de discussions entre élus. ■



► La Gazette Nord-Pas-de-Calais était partenaire de l'événement. Occasion pour Arnould Meplon (à droite), directeur des publications de La Gazette Nord-Pas de Calais et Picardie La Gazette, d'échanger avec Marc Del Grande (à gauche), nouveau secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais et sous-préfet d'Arras, et Jean-François Rapin.



► À l'issue des interventions, un petit groupe s'est formé pour prolonger les échanges – on peut imaginer autour du rôle des communes et/ou la problématique des migrants qui touche fortement le Calaisis. On reconnaît de gauche à droite Natacha Bouchart, maire de Calais, Jean-François Rapin, Jean-Paul Delevoye et François Baroin.



► Dans l'enceinte d'Artois Expo, 40 entreprises, partenaires des collectivités locales, étaient présentes dans un espace "salon" afin de présenter aux élus présents leur domaine d'activité et plus précisément leurs produits et/ou services. Au hasard des stands, on pouvait croiser Xavier Bertrand, candidat aux élections régionales, par ailleurs député-maire de Saint-Quentin, en compagnie de Philippe Rapeneau, président de la Communauté urbaine d'Arras.



► Les interventions de clôture ont permis d'écouter Michel Dagbert, président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Daniel Percheron (au micro), président du Conseil régional, et Fabienne Buccio, préfète du Pas-de-Calais.

DAINVILLE

La baisse des dotations : Françoise Rossignol a la solution

Au congrès de l'AMF 62 le 12 septembre, les maires ont abordé la baisse des dotations. Un échange pour tenter de faire face aux rudes réductions des budgets des communes

La réduction des dotations de l'Etat aux communes et aux communautés et les moyens d'y faire face, dont la mutualisation des moyens de gestion du « bloc communal » : un bien large intitulé pour cette grande question de la baisse conséquente des subventions de l'Etat aux municipalités. Françoise Rossignol, secrétaire générale de l'association des maires du Pas-de-Calais (AMF 62), était l'animatrice de cet atelier sur les finances publiques.

Dans sa commune, l'église de Dainville n'est pas épargnée par la problématique de la réduction des dotations de l'Etat. « Nous sommes extrêmement vigilants face aux dépenses. Nous l'étions déjà auparavant, mais la situation nous contraint à l'être encore davantage », constate la maire. Comme ses confrères, Françoise Rossignol adopte autant que faire se



Françoise Rossignol prône la mutualisation et l'informatisation.

peut le nouveau concept en vogue : la mutualisation. « C'est une solution qui permet aujourd'hui de réduire les coûts », souligne-t-elle. À Dainville,

on mise aussi sur le numérique : « L'informatisation de certaines tâches peut aussi être une solution pour réaliser quelques économies ».

Se solidariser et mutualiser

Informatiser et mutualiser, ces méthodes n'impliquent pas pour autant de réduire les effectifs chez les employés de la commune : « Nous ne nous destinons pas à licencier du personnel bien entendu, mais il faut veiller à contrôler la masse salariale ». Même si passer au crible chaque dépense est une nécessité, Françoise Rossignol ne compte pas fermer le coffre de la ville et stopper net toute dépense : « Nous ne renonçons pas aux investissements. Nous avons opté pour l'étalement de ceux-ci. »

Lors de cet atelier de l'AMF 62, les intervenants ne sont pas arrivés avec une formule magique à transmettre

aux maires inquiets de la gestion de leurs budgets serrés. Après un état des lieux de la situation en chiffres, quelques conseils ont été prodigués : comme pour la maire de Dainville, le mot d'ordre est la mutualisation. « Il faut renforcer la solidarité », encouragait Paul Hervu, ancien conseiller maître à la cour des comptes. Pour l'intervenant, « la France ne peut échapper à sa situation financière ». Et dans ce contexte national, « les communes en difficulté ne peuvent s'en sortir sans le soutien des communes les plus riches ».

Des achats groupés, des effectifs repensés à l'avenir...

Et puis, comme il n'y a pas de petites économies, il leur a été conseillé de veiller à la gestion du papier et de la téléphonie dans les mairies.

ANNE LEBURGUE

Maires de l'Arrageois, quelles sont vos solutions ?



MICHEL DOLLET,
MAIRE DE BOIRY-BECQUERELLE

« Notre commune a perdu, en 2015, environ 12 000 euros. Nous avons dû construire notre budget en tenant compte de la rarefaction des dotations. Cela représente 14% de la contribution globale de l'Etat. Il a fallu repositionner un certain nombre de dépenses, que ce soit des charges courantes ou des dépenses engagées, pour les différer. Nous attendons de savoir si le dossier des communes nouvelles va aboutir. Car, dans ce cas-là, la loi prévoit le maintien des dotations de base de 2014. Nous en saurons plus en octobre. »



DIDIER MICHEL, MAIRE DE
TILLOY-LES-MOFFLAINES

« La baisse des dotations représente 30 %, soit une diminution de 42 000 euros en 2015. À cela s'ajoute la disparition de la dotation nationale de péréquation, moins 5 500 euros. Seule la dotation de solidarité rurale augmente de 600 euros. Notre objectif est de réduire les dépenses : les éclairages de Noël ont été revus à la baisse, pour 10 000 euros environ, nous avons renégocié tous les contrats qui pouvaient l'être, comme celui du parc automobile. Mais nous avons de 90 000 à 100 000 euros de dépenses supplémentaires, comme les TAP. »



JEAN-PIERRE BAVIÈRE, MAIRE
DE MONT-SAINT-ELOI

« Nous nous en sommes plutôt bien sortis cette année. Nous avons pu faire les investissements prévus, car nous avions anticipé. Nos demandes de subvention avaient été faites en avance, nous avons donc pu en bénéficier. Pour 2016, nous avons un débat d'orientation budgétaire en octobre ou en novembre : la première mesure sera de couper l'éclairage public de 1h à 6h du matin dans la commune. Nous devrons sûrement revoler à la baisse l'organisation d'une ou deux fêtes communales, comme le bal populaire du 14-Juillet. Mais on ne touchera pas aux services de proximité. »



DAVID HEKO, MAIRE
D'ANZIN-SAINTE-AUBIN

« Nous avons fait un effort de mutualisation, avec Arras, Sainte-Catherine et Saint-Laurent-Blangy, pour des prêts de matériel ou des marchés publics, dans tous les domaines. Nous avons engagé une politique de réduction des coûts, à hauteur de 100 000 euros. Cela a impacté notre personnel, qui a su jouer le jeu. Des contrats ont été renégociés ou pas renouvelés. Les aînés devront choisir entre le repas des aînés ou le colis, c'est 4 à 5 000 euros d'économie. Tout comme le traitement en interne des dossiers d'urbanisme, qui nous fait économiser 20 000 euros, grâce à la formation de nos agents par la ville d'Arras. »



PIERRE ROUSSEZ, MAIRE
D'HÉNIN-SUR-COJEUL

« Lors du congrès, il a été expliqué que plus les communes sont petites et mieux les charges de fonctionnement sont maîtrisées. Aujourd'hui, je ne peux pas contraindre plus notre budget. La seule opportunité pour réduire les coûts, c'est la mutualisation. Cette démarche est en cours avec la communauté urbaine d'Arras, de manière importante. J'en espère beaucoup. Ensuite, il y a le regroupement des communes, mais je souhaite qu'il y ait une réflexion communautaire sur le sujet. Je ne connais pas encore le montant du FPIC, qui vient en aide aux communes les plus petites. Ce qui me préoccupe, c'est l'évolution jusqu'en 2017. »